

# Conseil d'école (n°3) École primaire de Mougou

Mardi 18 juin 2013

## Présents :

Mme Barand, M. Barribault, Mme Bigard, Mme Bouhier, Mme Fournier, Mme Montmasson-Michel, M. Barbareau, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Moinard, M. Sansault, Mme Ventana, Mme Viry-Troger (*Enseignants*)  
Mme Boutholeau, M. Chaigneau, Mme Dupond, Mme Georget-Truchi, Mme Lafond, Mme Lair, Mme Pusniak, Mme Richard (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)  
Mme Laporte, Mme Sallenave (*Représentants des Parents d'élèves suppléants*)  
M. Autret (*Adjoint chargé des affaires scolaires*)  
M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)  
Mme Chargy, Mme Tabutaud, Mme Logerais, Mme Mesmin (*Employées communales*)

## Excusés :

Mme Jussaume (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)  
Mme Lahmiti (*Maire de Mougou*)  
Mme Gazeau (*Enseignante*)  
Mme Bergé, Mme Lecanu, M. Brelay (*Représentantes des Parents d'Élèves titulaires*)  
Mme Dias (*Employée communale*)

## 1 Bilan des activités du 3<sup>ème</sup> trimestre

### a – Sorties scolaires et activités diverses

#### - à l'école « maternelle » :

- dans ce cadre des interventions de Gribouilles, les PS ont assisté à un spectacle musical « Catidoudou et Tapinote » présenté par Cathy Douglas et Clovis Martin du collectif Dougla's, le mardi 26 mars, à la salle des fêtes de Mougou.

- les PS et PS/MS sont allés le vendredi 3 mai, à la Maison de la Meunerie, à Nieul sur l'Autize. Des animations de grande qualité ont été proposées aux jeunes enfants sur le thème du pain. Le transport et les entrées ont été pris en charge par l'Association sportive de l'école.

#### - à l'école « élémentaire » :

- 10 enfants de cycle 3 et 6 adultes ont participé à un tournoi de tennis de table, le samedi 27 avril, à Sainte-Néomaye. Ce tournoi marquait la fin de l'animation tennis de table (par Freddy Brunet), dans les 7 écoles du PPC Ste-Néomaye : l'équipe de Mougou termine à la 3<sup>ème</sup> place

- le vendredi 31 mai, les CE2/CM1 sont allés visiter l'usine « La Fiée des Lois ». Le trajet aller jusqu'à Prahecq s'est effectué à pied (en passant par la Fosse de Paix et par la « visite d'une ferme ») et le trajet retour en car (pris en charge par l'Association sportive de l'école).

### b – Piscine

Les séances « piscine » se sont poursuivies tout au long de la 3<sup>ème</sup> période, du 18 mars au 24 juin (12 séances, le lundi) pour les CP et les GS (de Mme Viry-Troger).

Les séances ont repris également, à la piscine de Celles, pour les CE2 et les CE2/CM1. Elles ont lieu du 27 mai au 2 juillet (11 séances, le lundi et le mardi).

Les séances « piscine » ont pu avoir lieu grâce aux 25 parents agréés qui ont bien voulu se rendre disponibles, tout au long de l'année scolaire.

### c – Travaux

Depuis le dernier conseil d'école, différents travaux ont été réalisés :

#### - à l'école « élémentaire » :

- le mur remplace le portillon (à côté de la grande structure de jeu)

#### - à l'école « maternelle » :

- poursuite des aménagements des abords de la mare (plantations...)

Différents travaux sont encore à réaliser :

#### - à l'école « maternelle » :

- création d'une grande tablette pour installer les ordinateurs dans la salle arts visuels/informatique

#### - à l'école « élémentaire » :

- dans la cour principale, l'espace « herbeux » sera pavé et une nouvelle cabane sera installée (au cours du 1<sup>er</sup> trimestre)

- les tracés du plateau EPS seront à repeindre

Des projets sont encore à l'étude :

- pour installer des prises « réseau » dans toutes les classes (ainsi que la salle des maîtres et le bureau de direction)

- pour la cour principale, à « l'élémentaire », un parcours « vélo » pourrait être peint au sol (les enseignants fourniront un plan)

- pour équiper les 2 classes du « préfabriqué » de rideaux

Différents achats demandés sur le budget 2013 ont été acceptés : deux banquettes pour la classe des PS/MS, du mobilier pour installer les ordinateurs, un tableau d'affichage extérieur (« maternelle »), des filets pour les buts, un nouveau vidéoprojecteur (« élémentaire »).

#### d – Sécurité

Deux exercices d'évacuation ont eu lieu, au moment de l'interclasse, à 12h50 : le lundi 3 juin, à l'école « maternelle » et le mardi 4 juin, à l'école « élémentaire ». C'est le personnel communal qui a géré l'évacuation des enfants : sur chaque site, il a fallu 1' pour évacuer tous les enfants et 5' pour les regrouper par classe et les compter.

La Société Soleus est venue contrôler les jeux de cour, le jeudi 13 juin. Le rapport est attendu.

La commission de sécurité des jeux de cour se réunira le lundi 1 juillet, à 16h45, pour inspecter les jeux de cour, les locaux, les ouvertures..., dans les 2 écoles. Le cas échéant, la Municipalité devrait avoir le temps d'effectuer les travaux nécessaires, avant la rentrée scolaire.

#### e – Divers

Cette année scolaire, 9 parents ont reçu l'agrément « activités aquatiques » et 3 l'agrément « cyclisme sur route ». Au total, 33 personnes possèdent l'agrément « activités aquatiques » et 18 parents, l'agrément « cyclisme sur route ».

## 2 Évaluations nationales

### a – Évaluations nationales CM2

Du 24 au 30 mai 2013, les 34 élèves de CM2 ont passé une évaluation des connaissances et des compétences en référence aux programmes de 2008, en français et en mathématiques.

Les résultats ont été communiqués aux parents à partir du 31 mai, sous forme de rendez-vous individuels (pour la classe de CM2). Cette année, ces évaluations n'étaient pas obligatoires et les résultats ne devaient pas être « remontés ».

Les résultats représentent assez bien « la photographie des élèves » sur les compétences qu'ils ont acquises ou celles qui sont en cours d'acquisition, à la fin du cycle 3.

Français					Mathématiques				
Taux de réussite									
67 %	66 %	60 %	46 %	52 %	76 %	63 %	58 %	59 %	59 %
Lire	Ecrire	Vocabulaire	Grammaire	Orthographe	Nombres	Calculs	Géométrie	Grandeurs et mesures	Organisation et gestion de données

Français CM2 (sur 60 items)				
<b>Taux de Réussite</b>	moins de 33%	de 33% à 50%	de 50 à 66%	66% et plus
<b>Nombre d'items réussis</b>	de 0 à 19	de 20 à 29	de 30 à 39	de 40 à 60
	Pourcentage d'élèves n'ayant pas les acquis suffisants	Pourcentage d'élèves ayant des acquis encore fragiles	Pourcentage d'élèves ayant de bons acquis	Pourcentage d'élèves ayant des acquis très solides
<b>Nombres d'élèves</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>14</b>
	<b>15%</b>	<b>18%</b>	<b>24%</b>	<b>42%</b>

Mathématiques CM2 (sur 40 items)				
<b>Taux de Réussite</b>	moins de 33%	de 33% à 50%	de 50 à 66%	66% et plus
<b>Nombre d'items réussis</b>	de 0 à 13	de 14 à 19	de 20 à 26	de 27 à 40
	Pourcentage d'élèves n'ayant pas les acquis suffisants	Pourcentage d'élèves ayant des acquis encore fragiles	Pourcentage d'élèves ayant de bons acquis	Pourcentage d'élèves ayant des acquis très solides
<b>Nombres d'élèves</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>14</b>
	<b>9 %</b>	<b>6 %</b>	<b>44 %</b>	<b>41 %</b>

### b – Évaluations nationales CE1

Du 21 au 27 mai 2013, les 51 élèves de CE1 ont passé une évaluation des connaissances et des compétences en référence aux programmes de 2008, en français et en mathématiques.

Cette année, comme pour les CM2, ces évaluations n'étaient pas obligatoires et les résultats ne devaient pas être « remontés ».

Comme tous les ans, et malgré le travail des enseignants, les compétences en grammaire et en orthographe sont toujours en cours d'acquisition à la fin du cycle 2, pour la plupart des élèves.

Français					Mathématiques				
Taux de réussite									
62 %	62 %	49 %	23 %	35 %	71 %	41 %	62 %	49 %	81 %
Lire	Ecrire	Vocabulaire	Grammaire	Orthographe	Nombres	Calculs	Géométrie	Grandeurs et mesures	Organisation et gestion de données

Français CE1 (sur 60 items)				
	Pourcentage d'élèves n'ayant pas les acquis suffisants	Pourcentage d'élèves ayant des acquis encore fragiles	Pourcentage d'élèves ayant de bons acquis	Pourcentage d'élèves ayant des acquis très solides
<b>Taux de Réussite</b>	moins de 33%	de 33% à 50%	de 50 à 66%	66% et plus
<b>Nombre d'items réussis</b>	de 0 à 19	de 20 à 29	de 30 à 39	de 40 à 60
<b>Nombres d'élèves</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>8</b>
	<b>16 %</b>	<b>34 %</b>	<b>34 %</b>	<b>16 %</b>

Mathématiques CE1 (sur 40 items)				
	Pourcentage d'élèves n'ayant pas les acquis suffisants	Pourcentage d'élèves ayant des acquis encore fragiles	Pourcentage d'élèves ayant de bons acquis	Pourcentage d'élèves ayant des acquis très solides
<b>Taux de Réussite</b>	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
<b>Nombre d'items réussis</b>	de 0 à 13	de 14 à 19	de 20 à 26	de 27 à 40
<b>Nombres d'élèves</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>15</b>
	<b>8%</b>	<b>25 %</b>	<b>37 %</b>	<b>29%</b>

### 3 Projet d'école 2012/2013

Le projet d'école 2012/2013 s'inscrit dans le cadre des objectifs prioritaires fixés dans le projet d'école 2012/2016. Le projet s'articule autour de 3 axes :

- consolider les savoirs fondamentaux dans l'Ecole du socle,
- prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun,
- École du socle : de l'école au collège..., renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages au-delà des nécessaires ruptures...

#### a – Axe 1 : « consolider les savoirs fondamentaux dans l'école du socle... » avec 2 objectifs prioritaires :

- Améliorer l'abstraction dans les domaines « mathématiques » et « étude de la langue »
- Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire

**Action n°1** : Les instruments et les matériels de manipulation scolaires : les reconnaître, les utiliser avec aisance et les ranger... (cycle 1)

**Action n°2** : Connaissance, compréhension et mise en fonctionnement d'un premier métalangage du langage écrit (cycle1)

**Action n°3** : La connaissance des premiers nombres vers l'apprentissage du raisonnement numérique (cycle 1)

**Action n°4** : Améliorer l'abstraction dans les domaines « étude de la langue » et « mathématiques » (cycle 2)

**Action n°5** : Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire ainsi que la mémorisation des règles grammaticales et orthographiques, des conjugaisons et des tables (cycle 2)

**Action n°6** : Améliorer les compétences en étude de la langue (cycle 3)

Un certain nombre d'actions ont été mises en place, au fur et à mesure dans les classes, tout au long de l'année scolaire.

#### b – Axe 2 : « prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun » avec 2 objectifs prioritaires :

- Optimiser les dispositifs d'aide disponibles
- Proposer une ouverture culturelle

**Action n°1** : Mettre en place une aide personnalisée efficace (les 3 cycles)

M. Sansault présente le bilan de l'aide personnalisée :

**- bilan quantitatif :**  
- à l'école « maternelle »

Niveaux	PS	MS	GS
Nombre d'élèves dans l'école	32	36	25
Nombre d'élèves ayant bénéficié de l'aide personnalisée au moins pendant une période	aucun	20	5
Pourcentages	0 %	55 %	20 %

- à l'école « élémentaire » :

Niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves dans l'école	39	51	42	25	34
Nombre d'élèves ayant bénéficié de l'aide personnalisée au moins pendant une période	11	20	20	14	14
Pourcentages	28 %	39 %	47 %	56 %	41 %

Périodes		octobre	novembre décembre janvier	janvier février mars	avril mai
		Nombre d'élèves ayant participé à l'aide personnalisée	<b>57</b>	<b>52</b>	<b>58</b>
Nombre d'élèves ayant bénéficié de l'aide personnalisée en français	CP	12	7	8	8
	CE1	12	12	12	11
	CE2	12	9	8	9
	CM1	7	5	5	8
	CM2	8	8	4	9
	Total	<b>51</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>45</b>
Nombre d'élèves ayant bénéficié de l'aide personnalisée en mathématiques	CP	2	4	6	6
	CE1	6	4	3	6
	CE2	4	3	4	4
	CM1	3	9	8	5
	CM2	4	5	9	6
	Total	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>27</b>

**- bilan qualitatif contrasté**  
- écoles « maternelle » et « élémentaire »

▪ **points positifs**

- bon pourcentage de présence des enfants le mercredi matin
- les enfants sont réceptifs, détendus et la plupart du temps « motivés »
- les enseignants sont disponibles
- travail dans de bonnes conditions : calme, pas d'autres enfants...
- les enfants ont plus de temps qu'en classe pour réaliser les différentes activités
- les enfants apprécient le travail en petit groupe et la relation avec l'adulte référent
- la plupart des enfants participent activement
- bon retour des familles
- l'aide est efficace quand les objectifs par séance sont précis et peu nombreux
- l'aide est surtout efficace pour ceux qui ont des difficultés ponctuelles

▪ **points négatifs**

- par contre, les séances manquent parfois de suivi : il peut y avoir 3 semaines entre 2 mercredis (ce qui pose des problèmes de suivi aux parents)
- il est difficile parfois de mettre les enfants d'une même famille sur le ou les mêmes créneaux
- l'aide personnalisée est peu profitable aux enfants en grande difficulté
- certains parents sont en demande de rentabilité immédiate qu'il n'est pas toujours possible de fournir
- difficultés d'organisation parfois avec le centre de loisirs
- doute sur l'efficacité de l'aide au cycle 3

Cette année, 18 enfants ont été suivis par la psychologue scolaire, Mme Hermouet. Par contre, aucun enfant n'a été pris en charge (individuellement ou en petits groupes) par un maître ou une maîtresse E.

### **Action n°2 : Favoriser l'accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)**

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l'école : CUMAV, Mairie, APE, Association sportive de l'école...

Toute l'école a participé à un projet sur le thème de « l'eau » en arts visuels et en sciences. Des intervenants extérieurs sont venus aider les enseignants :

- Kim Delagarde (Association la BETAPI) avec la classe de CE2 (3 séances)
- Véronique Selleret (artiste plasticienne) : 5 séances avec 3 classes : CE1A, CE2, CE2/CM1

Une exposition de travaux d'enfants « Mougou se jette à l'eau » sera proposée dans le cadre de la fête de l'école, le vendredi 28 juin (à partir de 19 h).

Les élèves de GS/CP, de CP et de CE1 participaient au projet CUMAV « A la rencontre des artistes ». Les GS/CP sont allés visiter le Musée du Château d'Oiron et ont participé à un atelier, le lundi 8 avril. Les CP et les CE1 sont allés à Linazay (Musée du FRAC), le lundi matin 25 mars. Les transports ont été pris en charge par l'Association sportive de l'école.

Les CP ont participé aux Rencontres chorales organisées par la CUMAV : à partir d'un répertoire commun, 4 classes (de St-Léger, de St-Vincent et de Mougou) se sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par une musicienne, Flore Michelat). Ils se sont produits devant les parents d'élèves, le mardi 28 mai, à St-Léger. Ils s'étaient rencontrés auparavant le 7 mai pour une répétition, à St-Léger. Le transport a été pris en charge par l'Association sportive de l'école.

Les MS/GS ont participé cette année à la 11<sup>ème</sup> édition de l'Enfant et le Théâtre : ils ont accueilli dans la bibliothèque de l'école, des lectrices pour une lecture de textes de théâtre contemporain, le jeudi 4 avril. L'intervention a été prise en charge par l'Association sportive de l'école.

Les MS/GS et les GS/CP sont allés assister à un concert dans le cadre du Festival de Melle (en partenariat avec la CUMAV) : « London Haydn Quartet », le jeudi 23 mai, pour les GS/CP et « François Salque » (violoncelliste), le lundi 3 juin, pour les MS/GS. Les entrées et les transports ont été pris en charge par l'Association sportive de l'école.

Les élèves des 3 classes de cycle 3 (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) ont assisté à une nouvelle répétition, des 3 Comédiens du Théâtre de la Chaloupe, à Villiers (le jeudi 30 mai) et à Niort (le vendredi 21 juin). Les transports ont été pris en charge par l'Association sportive de l'école.

Plusieurs journées USEP ont eu lieu (et auront lieu) au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre :

- mais certaines ont également été annulées en raison du mauvais temps comme les Journées « course longue et orientation »
- 4 classes de l'école ont participé au P'tit Tour USEP 2013 :
  - le jeudi 23 mai, à Fressines, pour les MS/GS
  - le vendredi 31 mai, à Mougou, pour les CP, CE1A et CE1B
- les MS/GS ont participé à une journée « Le printemps des maternelles », le 11 juin, avec 4 autres classes, à St-Gelais
- le 1er juillet, tous les CM1 et tous les CM2 iront au Plan d'eau du Lambon, pour une journée « multisport »
- le lundi 1 juillet, les CE2 accueilleront une classe de Fressines pour une rencontre « multisports » : rugby, kinball, volley, hockey
- les MS/GS iront au Plan d'eau du Lambon, le 2 juillet, pour rencontrer une classe de Périgné et de Paizay le Chapt ... pour une journée « orientation »
- le mardi 2 juillet, les CP et les CE1B se rendront à Vouillé pour une dernière rencontre « activités athlétiques »
- le jeudi 4 juillet, les CE2/CM1 accueilleront, à Mougou, une classe de Prahecq et une de Vouillé pour une rencontre athlétisme

### **c – Axe 3 : « Ecole du socle : de l'école au collège... Renforcer la continuité des apprentissages au-delà des nécessaires ruptures » avec 2 objectifs prioritaires :**

- Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages
- Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves

#### **Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2**

La liaison « maternelle/élémentaire » s'est poursuivie. Elle a permis de faire découvrir l'école primaire (enfants, locaux, enseignants...) aux plus grands des enfants de l'école « maternelle ». Tous les GS se sont retrouvés à l'école « élémentaire », 4 vendredis (8 mars, 15 mars, 17 mai, 24 mai), de 10h40 à 13h30. Accompagnés des CP de Mme Montmasson-Michel, ils ont pratiqué des activités d'EPS (avec M. Sansault) et d'orientation dans l'école (avec Mme Gazeau). A 12 h 00, tous les enfants ont déjeuné à l'école « élémentaire ». A 13h30, tous les élèves ont retrouvé leur classe respective.

#### **Action n°2 : Assurer la continuité entre le cycle 3 et le Collège et favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves du cycle 3 (CM2) et le Collège**

Les Délégués de classe 6<sup>ème</sup>, du Collège de Celles, sont venus à l'école, le vendredi 22 mars, pour répondre aux questions des CM2.

Les CM2 sont allés visiter le Collège, le mardi 11 juin. Les enseignants en ont profité pour rencontrer le Principal et son Adjoint. Le déplacement a été effectué en vélo. Merci aux parents ayant l'agrément « cyclisme » d'avoir encadré le déplacement.

Le Principal du Collège de Celles viendra à l'école, à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre pour rencontrer les futurs parents des sixièmes, afin de mieux préparer la rentrée.

## **4 Bilans financiers**

### **a – Subventions municipales**

M. Sansault récapitule les différentes subventions octroyées par la Municipalité :

- 330 € par classe sont versés pour les activités du projet d'école
- la Municipalité prend aussi en charge les contrats de location/entretien des photocopieurs
- la subvention pour les fournitures est de 51 € par enfant, soit pour les 293 élèves la somme de 14 433 €.

Depuis le mois de janvier, les dépenses sont les suivantes : Dactyl Buro (1889 €), Qualimeuble (596 €), Jocatop (382 €), Frimaudeau (177 €), Bayard (143 €), Milan(112 €), Nathan (94 €), soit 3393 €. Il reste donc 11 040 €.

### **b – Projet d'école 2012/2013 (documents joints)**

M. Sansault présente les bilans financiers du projet d'école 2012/2013. Ils se montent à 4 245 € pour la « maternelle » et à 27 067 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale (sans compter l'aide du CCAS pour certaines familles pour les classes de découvertes) était de 9 630 € (330 € par classe + 6 000 € classe de neige) et celle de l'APE était de 5 300 € (1 300 € « maternelle » + 4 000 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

### **c – Association sportive de l'école de Mougou (document joint)**

Le bilan financier annuel de l'Association sportive 2012/2013 est présenté, même si les comptes ne sont pas tout à fait arrêtés, car il peut y avoir d'autres dépenses d'ici la fin de l'année scolaire. Au 18 juin, le budget est de 45 065 €. Il devrait rester sur le compte à la fin de l'année scolaire, 4 723 € (2319 € pour « la maternelle » et 2404 € pour « l'élémentaire »).

Comme depuis plusieurs années, la cotisation, non obligatoire, sera demandée aux familles, dès la rentrée scolaire 2013, en une seule fois : les parents pourront donner ce qu'ils veulent dans une fourchette de 6 à 20 €, pour l'école « maternelle » ou suivre le barème suivant : 14 € pour un enfant, 24 € pour 2 enfants et 30 € pour 3 enfants, pour l'école « élémentaire ».

## **5 Remerciements**

M. Sansault remercie tous les partenaires qui permettent à l'école de fonctionner, dans de bonnes conditions :

- la Municipalité de Mougou pour l'ensemble du personnel mis à disposition, pour les subventions (fournitures, projet d'école, CUMAV, USEP...) et pour les moyens mis à disposition (photocopieur, personnel communal...)
- l'Association des parents d'Élèves pour l'organisation de manifestations au profit de l'école et pour les subventions pour le projet d'école
- les parents d'élèves qui ont suivi les formations pour obtenir l'agrément « piscine » et l'agrément « cyclisme sur route » et qui ont accompagné les enfants. Sans eux, les sorties « vélo » et l'activité « piscine » ne pourraient avoir lieu.
- les parents d'élèves qui ont accompagné les classes dans les différentes sorties tout au long de l'année

## **6 Les rythmes scolaires**

Après plusieurs réunions le travail depuis fin janvier (avec les différents partenaires de l'école) et 2 enquêtes auprès des parents d'élèves, ont permis d'établir un nouveau rythme de la semaine scolaire. Les horaires de l'école ont été transmis au DASEN (Directeur Académique) et un PEDT (Projet Educatif Territorial) sera envoyé à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de L'Éducation Nationale). M. Sansault présente la nouvelle organisation mise en place, à partir de septembre 2013, par la Municipalité.

### **a – Le temps scolaire**

A partir de la prochaine rentrée, l'école de Mougou aura un nouveau rythme scolaire :

- o classe : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45
- o classe : le mercredi de 9h à 12h

### **b – La garderie, la cantine, le ramassage scolaire**

Les horaires de garderie ne changent pas, pour le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi : de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Le mercredi, il y aura une garderie de 7h15 à 8h50 et de 12h à 13h.

Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi.

Le ramassage scolaire garde la même organisation et les mêmes horaires : il y aura une rotation en plus le mercredi matin.

### **c – Les activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Chaque enseignant doit assurer 36 h d'activités pédagogiques complémentaires, en groupes restreints, durant l'année scolaire. Elles permettent de fournir une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou une aide au travail personnel, mais également de proposer des activités prévues par le projet d'école. Elles sont menées en parallèle des activités périscolaires.

A Mougou, les APC seront donc mises en place tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 15h45 à 16h30 : tous les enseignants n'effectuant pas les APC les mêmes jours pour ne pas occuper toutes les classes. Les APC seront annualisées. Elles auront lieu du mois d'octobre à fin juin (24 semaines), à raison d'1h30 par semaine (soit 2 séances de 45 min, par enseignant), le lundi et le jeudi ou le mardi et le vendredi (en fonction des enseignants). Les enseignants pourront faire le choix de prendre des enfants rencontrant des difficultés scolaires mais également de prendre tous les élèves de la classe, à tour de rôle par petits groupes (en fonction des périodes et des projets...). Les parents seront avertis à l'avance des prises en charge en APC : jours, durée de la période...). Ils doivent donner leur accord. Il y aura une seule séance d'APC maximum par enfant et par semaine.

Comme les APC font partie du temps de service des enseignants : elles seront donc gratuites pour les familles.

## **d – Les activités périscolaires (APS)**

C'est la Municipalité qui a la charge de l'organisation des activités périscolaires (APS). Plusieurs animateurs encadreront ces activités : des enseignants volontaires, des ATSEM, des employées communales, des animateurs du Centre de loisirs, d'autres intervenants extérieurs... Elles auront lieu tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15h45 à 16h30. Elles ne sont pas obligatoires : les parents pourront donc prendre leur enfant en charge dès 15h45.

A l'école « maternelle », les enfants seront regroupés par groupes de 14, par âge. 6 groupes seront formés pour 6 intervenants et donc 6 ateliers (3 à dominante « culturelle » : jeux de société, jeux de rôle, lecture d'albums...) et 3 à dominante « sportive ». Un atelier durera 1 semaine, soit 4 jours (L, M, J, V). Au bout de 6 semaines, tous les enfants auront participé à tous les ateliers et un nouveau cycle débutera.

A l'école « élémentaire », il y aura 10 groupes de 18 enfants répartis par âge. Chaque groupe aura un cycle de 3 semaines avec le même animateur (ou les 2 mêmes animateurs si ce sont des enseignants). Pendant ce cycle, chaque semaine, un enfant aura une séance d'aide aux devoirs et 3 séances « culturelles, sportives... ». Lorsque les APC seront mis en place (à partir d'octobre), un enfant (pris en APC), pourrait avoir 1 APC, 1 aide aux devoirs et 2 séances « culturelles, sportives ».... Différentes activités sont prévues : activités sportives, jeux de société et échecs, lecture d'albums, théâtre, cuisine, art floral, activités manuelles, musique et chant, origami...

A ce jour, 8 enseignants, 3 ATSEM, 1 animatrice scolaire et 3 employées communales vont encadrer les APS. La Municipalité poursuit ses recherches pour compléter l'effectif.

Les APS seront payantes : le tarif variera, en fonction du quotient familial, de 0,10 € la séance à 0,80 € (1,20 € pour les « hors commune »). L'appel sera fait à chaque séance : les parents paieront au nombre de séances effectuées. Néanmoins, ils devront signaler à l'avance si leur enfant ne participe pas aux APS, pour faciliter l'organisation et assurer une bonne sécurité des enfants à 15h45 (entre ceux qui rentrent chez eux, ceux qui partiront en APC et ceux qui iront en APS).

## **7 Préparation de la rentrée 2013**

### **a – Occupation des locaux pendant l'été**

Comme les années précédentes, une partie de l'école « élémentaire » sera occupée par le Centre de loisirs, à partir du 8 juillet : le hall ainsi que les classes de M. Barribault, de Mme Bigard, de Mme Barand et de M. Sansault. Le centre occupera également la salle arts visuels, la bibliothèque et le restaurant scolaire, pour permettre de libérer les classes plus tôt, pour que les enseignants fassent leur rentrée dans de bonnes conditions.

A l'école « maternelle », le centre utilisera la cantine, la salle arts visuels/informatique, le dortoir, la salle de motricité et la salle des ATSEM. Les locaux devraient être libérés progressivement à partir du 26 août.

### **b – Nominations des enseignants**

Mme Gazeau va quitter l'école de Mougou. Elle est nommée à l'école de Fressines à la rentrée prochaine. Mme Ventana assurera la décharge de direction de M. Sansault, le lundi, le mardi et un mercredi matin sur 2. Les enseignants qui assureront les décharges des maîtres-formateurs (M. Barbareau, M. Moinard, Mme Montmasson-Michel) et les compléments de service (Mme Montmasson-Michel, Mme Viry-Troger) seront nommés le 28 juin.

### **c – Effectifs et répartitions des classes :**

La composition des classes ne sera affichée que le vendredi 30 août, en raison des inscriptions possibles pendant les vacances. Les effectifs, au 18 juin 2013, pour la rentrée prochaine, sont les suivants : 7 « -3ans », 33 PS, 33 MS, 35 GS, 28 CP, 38 CE1, 48 CE2, 42 CM1 et 26 CM2. L'effectif total est de 290 élèves. La moyenne par classe sera de 26,4 élèves.

A la rentrée du mardi 3 septembre 2013 (à 9h), la répartition des 11 classes sera la suivante :

- Classe de -3ans/PS (M. Dubuisson) : 25 élèves (7 « -3ans » et 18 PS)
- Classe de PS/MS (Mme Fournier) : 27 élèves (15 PS et 12 MS)
- Classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – ?) : 28 élèves (11 MS et 17 GS)
- Classe de MS/GS2 (Mme Montmasson-Michel – ?) : 28 élèves (10 MS et 18 GS)  
soit 108 élèves à l'école « maternelle »
- Classe de CP (M. Sansault/Mme Ventana) : 28 élèves
- Classe de CE1 (M. Gallard) : 27 élèves
- Classe de CE1/CE2 (Mme Bigard) : 24 élèves (11 CE1 et 13 CE2)
- Classe de CE2 (Mme Barand) : 27 élèves
- Classe de CE2/CM1 (M. Moinard – ?) : 24 élèves (8 CE2 et 16 CM1)
- Classe de CM1 (M. Barbareau – ?) : 26 élèves
- Classe de CM2 (M. Barribault) : 26 élèves  
soit 182 élèves à l'école « élémentaire »

La rentrée des « -3ans » et des PS se fera de manière échelonnée : mardi 3, lundi 9 et lundi 16 septembre.

### **d – Divers**

Une liste de fournitures, non obligatoire, sera transmise aux parents fin juin. Il est conseillé aux parents de n'acheter que des fournitures de base. Elle est commune pour tous les enfants de cycle 2 et pour tous les enfants de cycle 3.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Directeur de l'École  
**M. SANSULT**